

Le magazine « Terre de vins » en partenariat avec les acteurs des filières viticoles et touristiques réunis au sein du cluster œnotourisme d'[ATOUT FRANCE](http://www.atout-france.fr/) / T : 01.42.96.70.00, l'agence française de développement touristique, ont lancé ensemble en octobre 2018 la toute première édition des Trophées de l'œnotourisme. Les résultats seront proclamés le 29 mars 2019 au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. 6 Champenois font partie des finalistes choisis sur la base de 350 dossiers. <http://www.atout-france.fr/>